



Rapport

IV^{ème} Assemblée Générale



14 - 15 Novembre 2011, Dakar, Sénégal

1. Introduction

La 4^{ème} Assemblée Générale du RAMP AO s'est tenue du 14 au 15 Novembre 2011 à Dakar. Cette 4^{ème} AG, à l'instar des 3 autres précédentes, s'est tenue sous la coordination technique de la FIBA, avec l'appui financier de la Fondation OaK et du fond d'appui du PRCM. Environ 60 personnes ont participé à cet événement, dont les gestionnaires des AMP, les représentants des comités de gestion et des usagers des AMP, les représentants d'institutions fondatrices du PRCM et partenaires du RAMP AO, les membres du Conseil scientifique et d'autres initiatives régionales en matière de conservation des aires marines protégées.

Cette 4^{ème} Assemblée Générale du RAMP AO a été rehaussée par la présence du représentant du ministre chargé de l'environnement et de la protection de la nature. La liste des participants est jointe en annexe 1. L'AG s'est déroulée essentiellement en séance plénière, en alternance avec les travaux de groupes pour la désignation des membres du futur Comité consultatif. Le détail du programme réalisé est présenté en annexe 2.

2. Déroulement des travaux

Journée 1

2.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de cette IV^{ème} AG a débuté par l'intervention de M. Mohamadou Youssouf Diagana, président de l'AG du RAMP AO. Dans son propos, le président s'est félicité des importants progrès réalisés dans la consolidation du réseau depuis sa création, notamment de la signature de la Déclaration de reconnaissance formelle du RAMP AO par l'ensemble des ministres en charge de l'environnement et des pêches de la Zone d'intervention du réseau. Il a également mis l'accent sur l'importance des études qui ont été conduites dans le cadre du RAMP AO notamment l'analyse des lacunes écologiques du réseau, celle sur les valeurs économiques et sociales des AMP ainsi que l'étude sur le financement durable des AMP. Il s'est également félicité de la finalisation de l'étude sur les options de durabilité institutionnelle et financière du RAMP AO, dont les recommandations devront être validées au cours de cette AG, pour leur matérialisation effective. Il a conclu son propos en remerciant les différents partenaires techniques et financiers du RAMP AO pour leur appui au renforcement du réseau.

A sa suite, M. Ahmed Senhoury, Directeur de l'unité de coordination du programme de conservation de la zone marine et côtière en Afrique de l'Ouest (PRCM), a en prenant la parole souligné l'importance que la consolidation du RAMP AO occupe dans le cadre de la mise en oeuvre du PRCM. M. Senhoury a souhaité profiter de cette occasion pour informer les participants sur le processus de formulation du futur PRCM, dont la deuxième phase est en cours d'achèvement. Il a souligné que la prise en compte, dans ce processus, de la vie du réseau, qui est une plateforme dynamique d'échanges d'informations et de concertation. La formulation du futur PRCM a-t-il rappelé se fait suivant un processus externalisé et participatif, avec des études diagnostic nationales qui ont été validées et ont abouti à un diagnostic régional et à l'identification d'une stratégie

régionale en cours de finalisation, qui prend en compte les arrangements institutionnels. Enfin, il a annoncé la tenue du prochain forum du PRCM en Février 2012 à Banjul en Gambie.

Mme Sylvie Goyet, Directrice Générale de la FIBA, a dans son allocution mis l'accent sur l'importance du réseau en tant que plateforme d'échanges et de concertation. Elle a ensuite rappelé la pertinence de l'approche régionale pour le réseau de l'importance de développer des liens forts avec la CBD et des programmes sous-régionaux comme le CCLME etc. Elle a ensuite souhaité que les pays membres du réseau aillent plus loin dans l'effort d'élargir l'intervention du réseau au niveau de la haute mer et des zones hors juridictions nationales. Mme Goyet a également souligné la nécessité de valoriser encore plus les connaissances et les pratiques de gestion traditionnelle. Enfin, elle a souhaité qu'une réflexion soit menée sur les moyens de financement de la conservation (crédit carbone, REDD+, etc...). Mme Goyet a ensuite informé de la tenue d'un certain nombre d'événements importants pour la conservation marine dans le futur, tels que la Conférence des Nations Unies sur le Développement durable (Rio+20) au Brésil en Juin 2012 et le 3^{ème} Congrès International sur les AMP (IMPAC 3) prévu en 2013 à Marseille. La directrice générale de la FIBA a terminé son propos en exprimant l'intérêt de la FIBA à poursuivre son accompagnement technique et financier au RAMPAO, notamment pour la mise en place et la consolidation du secrétariat et du fonctionnement du réseau.

Suite à ces différentes interventions, le représentant du ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la nature (MEPN) du Sénégal a d'abord rappelé la pertinence des objectifs du RAMPAO et les efforts réalisés jusqu'à présent. M. Ba a également rappelé l'importance de la biodiversité pour le bien-être des populations, en soulignant les bénéfices socio-économiques de la conservation. Le représentant du ministre de l'environnement a également rappelé les efforts mis en œuvre par le Sénégal en faveur de la conservation des ressources marines et côtières et l'engagement de son gouvernement en vue de renforcer le RAMPAO. Dans cette perspective, il a souhaité une meilleure synergie d'actions pour le rayonnement du réseau et la mise en œuvre du programme de travail de la CBD sur les aires protégées. M. Ba a également félicité les différents partenaires techniques et financiers pour leurs appuis aux Etats de la sous-région et a remercié les participants pour leur déplacement à Dakar. Pour terminer M. Ba a, au nom de son Exce M. le Ministre d'Etat Djibo Leity Ka, déclaré ouverte la IV^{ème} AG du RAMPAO.

La cérémonie d'ouverture a été clôturée par la signature du Protocole d'accord entre la FIBA et le RAMPAO qui consacre le financement du réseau pour trois (03) ans au moins, avec la mise en place d'un secrétariat à temps plein, l'animation et le fonctionnement des organes du réseau.

Après le retrait des officiels, l'agenda de l'AG a été présentée et validée ; il s'en est suivi la présentation des participants.

2.2 Rapport synthèse du secrétariat

Le rapport synthèse du secrétariat a été présenté par Mme Charlotte Karibuhoye, avec dans le volet technique, un accent particulier sur les activités directement mises en œuvre par le secrétariat. Mme Karibuhoye a souligné que les activités d'appui aux AMP réalisées dans le cadre des différents projets sous exécution des divers partenaires feraient l'objet de présentations spécifiques lors de la

deuxième journée de l'AG. Elle a d'abord rappelé les deux principales sources de financement ayant permis la mise en œuvre des activités du réseau, notamment le Projet d'Appui au renforcement du RAMP AO et à la mise en œuvre de son plan de travail, sous financement du PRCM et le financement de la Fondation Oak en appui au Renforcement institutionnel du RAMP AO.

Les activités mises en œuvre entre juillet 2010 et Novembre 2011 ont été déclinées suivant 3 axes d'intervention à savoir : la consolidation de la structuration et du fonctionnement du RAMP AO, l'appui au fonctionnement et à l'animation des organes du réseau et la capitalisation de l'expérience du réseau

- i. Dans le cadre de la consolidation de la structuration et du fonctionnement du RAMP AO, les principales réalisations incluent :
 - L'accompagnement de la mise en œuvre de diverses études : l'étude sur la durabilité financière des AMP (UICN), l'étude sur les sites naturels sacrés (FIBA), l'analyse des lacunes en matière de conservation de la biodiversité des espèces et des habitats au niveau de l'espace PRCM et l'étude sur les opportunités de projets carbone dans les AMP du RAMP AO (FIBA) ;
 - La promotion des échanges avec autres réseaux et institutions, notamment le réseau méditerranéen des gestionnaires d'AMP (MedPan) et l'Agence française des AMP ;
 - La consolidation progressive des liens initiés récemment avec la Convention d'Abidjan, qui représente un cadre institutionnel politique pertinent pour la promotion de la conservation marine et côtière dans les politiques des Etats Parties ;
 - La finalisation du processus de reconnaissance formelle du réseau : Déclaration ministérielle signée par l'ensemble des 15 ministres en charge des aires protégées, de l'environnement et des pêches dans les 7 pays du RAMP AO.

- ii. En ce qui concerne la consolidation du fonctionnement et animation des organes du réseau, le rapport a souligné :
 - La préparation et réalisation de l'Assemblée Générale du réseau
 - la mobilisation du Comité Scientifique pour des avis techniques et scientifiques sur différentes études;
 - l'animation quotidienne et la communication au sein et sur le réseau, notamment au travers du courrier du RAMP AO et du site internet du RAMP AO. Ce dernier a subi une refonte complète et une compilation de l'ensemble des No parus à ce jour a ainsi été préparé pour distribution pendant la IVème AG ;
 - Le maintien de contacts réguliers avec les membres et l'envoi d'informations pertinentes en lien avec la conservation des ressources marines et côtières ;
 - La préparation de fiches de présentation des AMP nouvellement intégrées au réseau (Tristao, Alcatraz, Abéné) en cours de finalisation
 - La consolidation de la base de données sur les AMP et du SIG RAMP AO.

- iii. Concernant la capitalisation de l'expérience du réseau, les principales activités ont inclus :
 - La présentation sur le rôle des AMP et du RAMP AO dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques lors de St Louis sur les Changements climatiques et la gouvernance locale (Saint-Louis, Déc. 2010) ;

- La présentation sur la contribution du RAMPAO à la mise en œuvre des recommandations de la CBD à la 10^{ème} conférence des parties (COP10) de la CBD à Nagoya, Japon (Octobre 2010) ;
- La présentation de l'expérience de mise en place d'AMP en Afrique de l'Ouest et participation aux travaux de la réunion technique en marge de la COP de la convention d'Abidjan et contribution au processus de préparation d'un protocole additionnel sur la conservation de la biodiversité à Accra au Ghana (Février 2011)
- Présentation de l'expérience de mise en place du RAMPAO lors d'un atelier de renforcement des capacités organisé par le secrétariat de la convention d'Abidjan à l'adresse des points focaux de la convention.

Mme Karibuhoye a ensuite présenté le détail du rapport financier, en soulignant les budgets disponibles et les dépenses réalisées respectivement lors des deux dernières années (2010 et 2011), pour la mise en oeuvre des trois volets susmentionnés. Le rapport a permis aux participants de constater que ces coûts tournent respectivement autour de 106 000 et 113 000 euros. Un minimum de 110 000 euros est ainsi nécessaire chaque année pour couvrir, dans une perspective minimaliste, le fonctionnement du réseau.

A la suite de cette présentation, les interventions ont porté sur notamment les points suivants : l'apport du RAMPAO dans l'élaboration de la SNGAMP du Sénégal, les outils de gestion qui devraient être à la disposition des communautés en évitant la confiscation de l'exécutif, la nécessité de renforcer la surveillance des AMP ; une meilleure valorisation de la participation des populations dans la gestion des AMP ; les sources de financement en ces temps de fluctuations financière ; le budget de base minimal annuel de 110 000 euros nécessaire au fonctionnement du secrétariat et des autres organes du réseau (AG, CS) etc.

2.3. Election du nouveau président du RAMPAO

La présentation et les discussions sur le rapport de synthèse du secrétariat ont été suivies par l'élection du nouveau président du RAMPAO. Le secrétariat a rappelé qu'une seule candidature avait été reçue pour la présidence du réseau : M. Ousmane Kane, Directeur adjoint / Direction des Parcs Nationaux du Sénégal. Conformément aux statuts validés par les membres, le président est élu par consensus et dans le pays d'accueil de l'AG.

Une discussion s'est tenue sur le respect des textes du réseau, qui stipulent que seul un responsable d'une AMP peut assumer les fonctions de président de l'AG. Plusieurs représentants du Sénégal sont intervenus en soulignant le fait que la situation institutionnelle au Sénégal ne permettrait pas l'application stricte de cet article et en rappelant la grande mobilité des agents de la direction des parcs de ce pays, ce qui constituerait une contrainte pour l'exercice des fonctions de président de l'AG du RAMPAO pour un conservateur d'AMP. Sur cette base, les membres du réseau ont désigné M. Ousmane KANE comme président du RAMPAO pour les dix huit prochains mois, tout en soulignant le besoin de renforcer les efforts vers une plus grande démocratisation de la vie du RAMPAO et des modes de désignation des présidents de l'AG.

Dans sa déclaration adressée aux participants, M. Kane a souligné l'importance de donner de la plus value à la vie de réseau, surtout pour son rayonnement et l'extension de sa zone de couverture avec l'admission de nouveaux membres.

2.4. Présentation et discussion des demandes d'adhésion des AMP membres

Deux demandes d'adhésion ont été présentées par l'AMP de Saint-Louis et l'aire du patrimoine communautaire de Mangagoulack (KawaWana) au Sénégal. Le secrétariat a soumis au groupe des membres de plein droit une synthèse de l'évaluation des dossiers de demande d'adhésion, sur la base des critères d'adhésion (Tableau 1).

Le secrétariat a par ailleurs indiqué que la candidature attendue de l'AMP de Santa Luzia au Cap Vert n'avait pas été reçue. En ce qui concerne cette AMP, compte tenu des efforts considérables déployés ces dernières années dans le site, l'Assemblée générale a exceptionnellement recommandé que le Secrétariat invite le Cap-Vert à officialiser rapidement la demande de candidature de ce site d'importance écologique comme membre de plein droit du réseau. Cette candidature sera soumise à l'avis des membres avant la prochaine AG. Enfin, une candidature envoyée pour la réserve communautaire de Palmarin (Sénégal) est parvenue avec retard au secrétariat. L'AG a également demandé au secrétariat d'étudier le dossier de candidature de ce site et de la soumettre rapidement et par courrier électronique, aux membres de plein droit pour avis.

Tableau 1 : Synthèse de l'analyse des dossiers de candidature d'adhésion au RAMPAO

AMP	Importance biologique et écologique		Avoir une reconnaissance officielle accompagnée des limites géographiques et des objectifs de gestion		Disposer d'une structure de gestion opérationnelle et fonctionnelle		Disposer d'un plan de gestion et /ou d'aménagement ou d'un plan d'activité pluriannuels		Observations	Recommandations du secrétariat
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non		
APAC Mangagoulack (kaWaWana)	x		x		x		x		Plan d'activités pluriannuel	Critères remplis
AMP Saint Louis	x		x		x		x		PAG	Critères remplis
RNC Palmarin	x		x		x		x		PAG	Secrétariat doit donner une réponse dans les prochains jours (dossier arrivé trop tard)
AMP Santa Luzia	x		x		x		x		Plan de gestion (doit être validé officiellement)	Envoyer un courrier au CV en les encourageant à présenter une candidature très prochainement, qui sera soumise aux membres avant la prochaine AG

Les discussions ont porté essentiellement sur la candidature de l'AMP de Mangagoulack (Kawawana), notamment sa reconnaissance officielle et l'existence d'un organe de gestion. Après d'intenses discussions et au vu de la dynamique en cours dans cette APAC, les membres ont en majorité approuvé l'adhésion de ce site.

2.4 Présentation de l'étude sur les options de durabilité institutionnelle et financière du Réseau

Cette étude s'est déroulée dans un contexte où il y avait un besoin réel des acteurs et partenaires techniques et financiers de mener une réflexion sur l'avenir et l'évolution du réseau, en vue de sa pérennisation (statut du réseau, mode d'organisation, mobilisation des ressources, fonctionnement du secrétariat etc.).

Ainsi, l'étude visait les objectifs ci-après :

- identifier et analyser de manière participative les différents scénarios et options possibles dans l'évolution institutionnelle et financière du RAMP AO,
- formuler des recommandations concrètes qui guideront les futurs appuis au réseau (pérennisation et organisation fonctionnelle)
- consolider l'engagement des membres et des partenaires du réseau et renforcer le rôle et la contribution du RAMP AO aux efforts des pays à répondre aux engagements internationaux

Dans la démarche méthodologique utilisée, l'étude a d'abord permis de dégager deux postulats : la durabilité et l'autonomie. Sur la base d'une analyse préliminaire du réseau sous ces deux angles, on peut conclure que la durabilité est une évolution progressive "organique", qui concerne l'efficacité et est caractérisée par la souplesse et le travail en partenariat alors que l'autonomie croissante se réalise par des mesures brusques portant sur l'autodétermination et est caractérisée l'institutionnalisation et une croissante bureaucratie.

DURABILITE

- ✓ Répondre aux besoins des membres
- ✓ Profil et crédibilité
- ✓ Sécurité financière
- ✓ Gouvernance effective
- ✓ Animation effective
- ✓ Partenariats effectifs
- ✓ Flexibilité et adaptation

AUTONOMIE

- ✓ Statut légal indépendant
- ✓ Gouvernance autonome
- ✓ Auto-financement
- ✓ Secrétariat et budget propres
- ✓ Compétition pour survivre???
- ✓ Bureaucratie /administration

(Extrait de : Moser M. 2010)

La recommandation qui se dégage à partir de ces 2 postulats c'est qu'il y a un besoin de rechercher une plus forte durabilité, mais la recherche de l'autonomie devrait être abordée avec précaution. Une analyse SWOT a été également réalisée dans le cadre de cette étude pour, d'une part, identifier les forces et les faiblesses du RAMPAO et d'autre part voir les menaces et les opportunités du Réseau.

Parmi les forces du RAMPAO l'étude a souligné entre autres : i) le fait que le réseau est une initiative basée sur la demande et soutenue par un engagement politique, ii) que le RAMPAO est un réseau régional de gestionnaires d'AMP motivé, qui aborde des priorités communes ; iii) des bailleurs et partenaires forts et confiants ; iv) un secrétariat dynamique et efficace, v) la présence dans le réseau de certaines qui existent depuis longtemps et disposent de solides fondations et vi) le fait que la pertinence du RAMPAO est de plus en plus évidente.

Les principales faiblesses identifiées concernent : i) les ressources financières et la durabilité limitées; ii) les différences dans les approches, la législation, les capacités et les progrès au niveau national ; iii) les capacités inadéquates des membres pour le financement, la gestion, le plaidoyer et la gouvernance du réseau etc., iv) le fait que le réseau n'est pas encore représentatif de la diversité des écosystèmes marins et côtiers dans la région et v) le manque d'autonomie et une trop forte dépendance d'un petit nombre d'individus/organisations.

Parmi les principales opportunités pour le RAMPAO, l'étude considère i) que le RAMPAO est un réseau régional qui engage et intègre autant horizontalement que verticalement, ii) que le réseau aborde des questions prioritaires au niveau international telles que l'utilisation durable des ressources marines et côtières, les AMP, les changements climatiques ; iii) le besoin de coordination des bailleurs et mécanismes de financement innovants et iv) la création de nouvelles AMP et les capacités renforcées de celles qui existent.

Enfin, les menaces suivantes sont à prendre en compte pour le RAMPAO : i) la dépendance par rapport aux (à un principal) bailleur(s) et le risque de crise financière ; ii) des menaces plus fortes que les efforts de conservation : surexploitation des ressources marines, la pollution, le développement des activités minières et pétrolières, croissance des populations côtières, changement climatique etc. ; iii) l'existence de lois, politiques et institutions inadéquates; iv) la surveillance maritime insuffisante pour la gestion des AMP et des ressources marines.

Le constat qui se dégage à partir de cette analyse est que « *Le RAMPAO est apprécié par ses membres, partenaires et bailleurs et ce jeune «réseau» fonctionne plutôt bien. Il n'y a aucune justification pour précipiter le changement, juste pour le changement. Cependant, comme sollicité par les membres, il convient de planifier une évolution ordonnée vers une plus grande durabilité institutionnelle et financière et, si nécessaire, vers l'autonomie* » Dans cet ordre d'idée, 22 recommandations ont été formulées par l'étude, dont 9 sur la durabilité institutionnelle et 13 sur la durabilité financière.

Lors des débats, il est apparu nécessaire, compte tenu de la complexité et de l'importance de l'étude d'une part et du niveau d'engagement qui est attendu des membres, de procéder à un réajustement de l'agenda de l'AG, afin d'aménager une séquence pour à l'analyse par les pairs des recommandations et d'arriver à un consensus si cela s'avère nécessaire.

Journée 2

2.5 Présentation et validation des recommandations sur l'évolution institutionnelle et financière du RAMPAO

La deuxième journée a débuté avec la discussion détaillée des recommandations faites par l'étude sur les options de durabilité institutionnelle et financière du RAMPAO. Les résolutions prises par rapport à ces recommandations sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2. Synthèse des résolutions adoptées par rapport à l'évolution institutionnelle et financière du RAMPAO

	<i>Domaine concerné</i>	Résolution adoptée
		VIABILITÉ INSTITUTIONNELLE
1.	<i>Mise en place d'un Conseil consultatif</i>	Etablissement d'un conseil consultatif composé de : - Le Président de l'AG du RAMPAO - Trois représentants des membres de plein droit : - Un représentant des Membres associés et - La directrice de la FIBA ou son/sa représentant/e
2.	<i>Maintien du Titre de "Membre Associé"</i>	Le titre de membre associé est retenu. Une recommandation forte est de revoir les statuts du RAMPAO pour traiter cette question, particulièrement en ce qui concerne le statut des institutions nationales
3.	<i>Adoption des Critères pour les Membres Associés :</i>	Les critères suivants sont adoptés pour l'adhésion des membres associés : a) Engagement à fournir un appui technique, financier ou tout autre appui au RAMPAO ; b) Volonté de financer leur propre participation aux Assemblées Générales
4.	<i>Système de prise de décision de l'Assemblée Générale</i>	Maintien du système actuel de prise de décision de l'Assemblée Générale
5.	<i>Fréquence des réunions de l'AG</i>	Le cycle de 18 mois est maintenu au moins jusqu'à la 5 ^{ème} AG. Postérieurement, le RAMPAO pourra passer à un cycle de deux ans pour les réunions de l'AG
6.	<i>Mise en place d'un personnel minimum à temps plein pour le secrétariat</i>	L'AG valide les mesures suivantes : ✓ Mettre en place un Secrétariat doté d'un personnel clé minimum à temps plein, fourni et hébergé par la FIBA à Dakar ✓ Donner une identité forte et plus de visibilité au RAMPAO ✓ Adopter le scénario minimal pour le budget de fonctionnement du secrétariat
7.	<i>Statut juridique du réseau</i>	Le statut juridique actuel de réseau bénévole est approprié pour le fonctionnement du réseau RAMPAO// aucune urgence de le changer
8.	<i>Liens avec les conventions internationales/régionales</i>	✓ Renforcer les liens avec les conventions en étudiant les meilleures options pour le réseau ✓ Etudier la possibilité d'obtenir le statut d'observateur auprès des conventions pertinentes
9.	<i>Revue des documents constitutifs</i>	Une revue complète des documents constitutifs du RAMPAO doit être réalisée au cours de 2012 ; les résultats devront être présentés à la Vème AG en 2013

		VIABILITE FINANCIERE
10.	Budget de base	Un budget de fonctionnement de base du secrétariat doit être établi, suivant un scénario minimal
11.	Renforcement de l'appui des partenaires	Confirmer et renforcer l'appui financier des Fondations partenaires, en plus de la FIBA
12.	Appui financier des traités ou organismes internationaux	Explorer les possibilités d'appui financier des traités ou organismes internationaux ; le cas échéant, signer des accords-cadres
13.	Revenus de base provenant des projets	Tous les partenaires nationaux et internationaux devront intégrer une contribution au budget de base du RAMP AO dans chaque nouvelle proposition de projet nationale ou régionale liée aux AMP
14.	Le mécénat d'entreprise	Le futur secrétariat devra identifier les possibilités de mécénat/parrainage d'entreprise pour le RAMP AO, tout en tenant compte des implications et risques potentiels et réels pour le RAMP AO
15.	Coordination de la collecte de fonds	La tâche d' « appui et mise en cohérence de la collecte de fonds » doit être ajoutée aux TdR du Secrétariat
16.	Améliorer les mécanismes de planification stratégique du RAMP AO	Les documents suivants devront être élaborés en 2012 : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La Stratégie Régionale pour les Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest doit être revue et mise à jour tous les 5 ans. Le RAMP AO cherchera à se mettre en conformité avec les agendas internationaux, notamment la CBD et la Convention d'Abidjan ✓ Un plan d'action de 3 ans pour le RAMP AO
17.	Accord RAMP AO-FIBA	Un Accord-cadre de 3 ans a été signé avec la FIBA pour assurer, autant que possible, le budget de base "minimal" de 110.000 € par an pour le fonctionnement des organes du réseau
18.	Stratégie de communication	Elaborer une stratégie de communication pour consolider les échanges entre les membres et rendre le RAMP AO plus visible au niveau local (sites membres), national et international

Un certain nombre de recommandations issues de l'étude n'ont pas été approuvées par les membres notamment :

- les recommandations 11 et 12 relatives aux **cotisations des membres de droit** et les **appuis en nature** : le principe de telles contributions a été retenu, mais les modalités doivent être approfondies et consolidées dans le futur ;
- la recommandation 17 relative à l'**appui des Fonds fiduciaires de conservation existants** : à ce titre il a été demandé au secrétariat et au Comité Consultatif de pousser la réflexion, en étroite concertation avec les pays concernés, afin de dégager des scénarii de mobilisation de ces fonds ;
- et la recommandation 18 relative à l'exploration des **options pour la mise en place d'un fond fiduciaire du RAMP AO** avec les Fondations partenaires : pour cet aspect il a été retenu le principe d'étudier sa faisabilité à long terme.

2.6. Désignation des membres du conseil consultatif

Conformément aux recommandations adoptées précédemment, deux séances parallèles ont réuni respectivement les représentants des membres de plein droit et les membres associés, afin de désigner leurs représentants au conseil consultatif du RAMPAO. Ces séances ont été cependant précédées par une discussion qui a permis de clarifier la liste des **membres associés**. Sur la base des candidatures existantes et des recommandations et critères adoptés précédemment, les candidatures reçues (en annexe 3) ont été approuvées, avec la recommandation de privilégier l'adhésion des institutions au lieu de personnes individuelles, lorsque plusieurs personnes issues de la même organisation sont candidates.

Les séances parallèles des membres de plein droit et des membres associés ont abouti à la désignation de leurs représentants respectifs. Les propositions faites ont été présentées et validées en plénière, aboutissant à la composition suivante pour cet organe :

- Trois représentants des membres de plein droit :
 - ✓ M. Mohamed Y. Diagana, Mauritanie
 - ✓ M. Aboubacar Oularé, Guinée
 - ✓ Mme Augusta Henriques, Guinée-Bissau
- Un représentant des Membres associés
 - ✓ Mme Mariama Dia, Wetlands International
- M. Ousmane Kane, Président de l'AG du RAMPAO
- Mme Sylvie Goyet, directrice générale de la FIBA ou son représentant.

2.7. Présentation d'études et projets en cours

Cette séance a permis aux différents partenaires de présenter les activités et résultats des études et projets en cours, qui contribuent directement ou indirectement à renforcer le RAMPAO.

- a. Etude sur **l'Évaluation de la valeur sociale et économique des écosystèmes des AMP en Afrique de l'Ouest** par Pierre Failler - Université de Portsmouth, Royaume Uni

Les objectifs de cette étude ont porté d'une part sur la détermination de la valeur socio-économique des écosystèmes des AMP et d'autre part sur la proposition d'options de gestion à l'échelle des AMP et des politiques publiques à l'échelle régionale. L'accent a été mis sur l'importance de l'évaluation de la valeur socio-économique en tant que valeur d'une conservation effective et d'un outil d'aide à la décision. Cinq sites pilotes ont fait l'objet de cette étude : Santa-Luzia au Cap Vert, Langue de Barbarie au Sénégal, Cacheu et Urok en Guinée-Bissau et Tristao en Guinée.

La méthodologie a consisté à identifier les écosystèmes et à mesurer les valeurs en fonction de l'usage direct (VUD), l'usage indirect (VUI) et le non usage (VNU).

En termes de résultats, l'étude a montré que :

- des valeurs plus élevées sont obtenues pour les AMP par comparaisons aux zones de contrôle (ZC) par rapport aux Valeur d'usage indirect VUI, ce qui implique une amélioration et une conservation des écosystèmes.

- des valeurs plus basses sont obtenues pour les AMP par rapport aux valeurs d'usage directe VUD.
- Les écosystèmes contribuant à la création de valeurs tels que les herbiers, plages... ne sont pas ceux qui retiennent le plus d'attention des décideurs publics et ONG:
- Les supports aux VUI (ex services écologiques) sont des services à prioriser car faisant l'objet d'un marché international.
- Les VNU ont une faible contribution car les données obtenues dépendent de la méthode utilisée, qui a montré ses limites.
- La VET par site permet d'orienter les actions de développement et de conservation.
- Le travail doit être renouvelé dans quelques années, afin de suivre l'évolution des usages et doit être étendu à l'ensemble de la zone côtière.

b. Présentation du projet **Appui à la Commission Sous Régionale des Pêches pour le développement d'initiatives de cogestion et l'intégration des Aires Marines Protégées dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'ouest** Philippe Tous - CSRP

L'objectif de ce projet est d'appuyer le développement de mécanismes de cogestion pour l'élaboration de politiques de pêche des états membres de la CSRP. C'est également de promouvoir les AMP contribuant à la gestion des pêches en développant des outils d'évaluation de leur impact sur la pêche. Enfin, Renforcer les capacités en matière d'appui et de conseil pour la mise en place de politique intégrant les concepts de cogestion.

Trois composantes ont été présentées en termes de résultats finals. La première composante concerne d'une part l'appui aux mécanismes de cogestion (Mauritanie, Sénégal, Guinée, Gambie, Cap Vert). Cette composante concerne d'autre part le renforcement des organisations professionnelles et enfin l'appui à la mise en œuvre de plan d'aménagement par pêcherie (mulet, courbine, tassergal, petits pélagiques) et par site (Rio Buba et Cacine en Guinée Bissau, DCP au Cap Vert).

La deuxième composante s'attachera à produire un état de l'art et une synthèse des connaissances et expériences sur les effets des AMP sur la gestion des pêches et de formuler des recommandations ; d'autre part cette composante concerne l'amélioration de la gestion des pêches en utilisant les AMP (volet CEPIA) notamment par la participation des acteurs de la pêche à la gouvernance des AMP et la mise en place de systèmes pérennes de suivi des effets des AMP sur la pêche.

La dernière composante de ce projet vise le renforcement des capacités de la CSRP en matière de capitalisation, formation et mise en réseau et aussi dans la conduite du projet.

c. Présentation du projet **GP Sirènes - Gouvernance Partagée des Sites et Ressources Naturels** par Mathieu Ducrocq – UICN PACO

La présentation a mis en exergue les contributions du projet à travers la valorisation des pratiques de gestion et de gouvernance partagée.

Elle a comme objectif l'appui aux processus de gouvernance partagée et de gestion participative et des AMP aux processus de collaboration transfrontalière.

En termes d'activités et de résultats phares on peut citer la réalisation de plusieurs formations régionales et locales et la formation de formateurs et la mise sur pied d'une Task force. Par ailleurs un guide de formation a été produit en trois langues (Français, anglais, portugais) et des analyses de situation sur la gouvernance partagée dans plusieurs AMP ont abouti à la production de 13 fiches spécifiques. Enfin, cinq visites d'échanges concernant 13 sites ont été organisées.

En termes de collaboration transfrontalière, ce projet a contribué à des rapprochements entre le Niimi et le Saloum dans le cadre des travaux en cours pour la création d'une réserve de biosphère transfrontalière et une proposition de mode de gouvernance a été élaborée pour la réserve de biosphère du Delta du Sénégal. A noter la tenue d'un atelier sous régional en janvier 2012 sur la Gouvernance partagée dans les zones transfrontalières.

En termes de perspectives, une évaluation du projet est prévue pour début 2012. Il serait opportun de réfléchir sur une possible poursuite de l'appui aux différents processus de renforcement de la gouvernance et de la gestion, sur la capitalisation des expériences de la Task Force de la GP et des autres Task Forces et des offres de service des AMP.

d. Présentation du Projet **CBD POWPA Protected Area for a Living planet** par Mallé Diagana – WWF

L'objectif de ce projet est d'appuyer les Etats Parties à la CBD de l'écorégion à réaliser les objectifs du Programme de Travail sur les Aires Protégées, en particulier pour la mise en place d'un réseau d'AP représentatives, scientifiquement établies avec un financement durable et une participation effective des communautés locales.

L'atteinte des objectifs se fera d'une part par l'établissement d'AMP fonctionnelles et opérationnelles, avec la mise en place d'outils et organes de gestion fonctionnels et l'appui à la création de nouvelles AMP. D'autre part le projet cherche à promouvoir l'équité et l'amélioration du cadre de vie, notamment à travers des plans (d'aménagement et) de gestion prenant en compte l'écotourisme, le partage équitable des bénéfices, les AGR etc. Enfin le projet vise aussi le renforcement de capacité et le plaidoyer pour la gestion des AMP et l'amélioration de l'information sur les AMP.

Le présentateur a ensuite souligné quelques acquis dans le cadre du projet notamment par :

- Des AMP supportées par des communautés locales
- La mise en place de comités de gestion avec une commission de surveillance et une forte représentativité des pêcheurs
- Le balisage, la cartographie et le zonage des sites au Sénégal
- Une étude sur les mécanismes de financement durable d'une AMP
- Des plans de gestion finalisés et validés pour 4 AMP au Sénégal et 1 AMP au Cap Vert
- Une formation des gestionnaires d'AMP sur la réalisation de Business Plans et des plans d'affaires élaborés pour 4 AMP du Sénégal
- Une évaluation de l'efficacité de gestion des AP de Gambie et Sénégal

En conclusion, le présentateur a noté quelques contraintes majeures, notamment les moyens limités par rapport aux attentes et « un flou institutionnel » dans certains pays quand à l’ancrage de certaines AMP.

e. Présentation du **projet Durabilité financière des AMP** par Pablo Chavrance – UICN PACO

Le volet Durabilité financière des AMP est mis en oeuvre dans le cadre du projet Appui institutionnel aux AMP du RAMP AO, dont il constitue la composante 4. Ce sont les principaux résultats et perspectives qui ont été présentés. L’objectif de ce projet est donc de mettre à disposition des gestionnaires du RAMP AO des outils destinés à renforcer la durabilité financière des AMP.

En termes de résultats, un bilan des connaissances sous-régional a été réalisé avec une revue des mécanismes de financement durable, une analyse standardisée de la situation des AMP et une proposition d’activités prioritaires. L’appui à l’élaboration des plans d’affaires des AMP de Guinée Bissau a été un résultat phare. Cette activité s’est réalisée en concertation avec les gestionnaires de chacune des 6 AMP (Cacheu, Cufada, Orango, Joao Vieira Poilao, Urok, Cantanhez). Un appui a été fait également pour une planification financière à l’échelle de l’IBAP et du système national des AP de GB et l’identification des mécanismes de financement les plus adaptés à la situation bissau-guinéenne.

Des études de cas ont été sélectionnées pour étudier la contribution des AMP, en tant que principaux outils de conservation de la sous-région, à la réalisation des objectifs du projet. Les réflexions du comité de pilotage *ad hoc* ont également mis en évidence la nécessité de porter un regard analytique sur le PRCM comme un des outils de financement des AMP en Afrique de l’Ouest et ainsi évaluer comment cette synergie d’acteurs, essentielle dans les initiatives de conservation en Afrique de l’Ouest, contribue intrinsèquement à l’un de ses objectifs.

En termes de perspectives, il est prévu que les outils obtenus soient capitalisés et complétés pour les gestionnaires du RAMP AO, notamment par la production de fiches qui seront accessibles sur le site du RAMP AO, en lien avec les fiches AMP et seront des éléments de conseils pour les gestionnaires des AMP qui souhaiteraient mettre en place de tels mécanismes, au niveau local ou national.

f. Présentation du projet **Réseau ouest africain de Biodiversité Marine BIOMAC** par Mariama Dia – Wetlands International

L’objectif du projet est d’assurer la coordination des efforts de conservation des espèces et habitats dans les écosystèmes marins et côtiers de la sous-région pour une meilleure efficacité.

Les résultats attendus sont :

- L’élaboration d’un plan sous régional de réponse écologique intégrant les espèces phares et les habitats d’importance vitale et menacés.
- Le renforcement des capacités à préserver les espèces et les habitats chez les parties prenantes cibles de la région.
- La promotion des collaborations échanges et des initiatives communes entre les projets de conservation des espèces et des habitats mis en oeuvre .

- Une meilleure information des décideurs de la sous-région et des populations sur la nécessité de protéger les espèces phares et les habitats d'importance vitale.

En termes d'acquis, le projet a réalisé les activités suivantes :

- Renforcement de capacités
 - Suivi des cétacés/Dauphins: suivi mensuel de six (6) espèces de dauphins dans le Delta du Saloum en partenariat avec le Projet ICAM 2 du WWF.
 - Suivi acoustique du dauphin Sousa ou dauphin bossu de l'atlantique pour la première fois.
 - Appui matériel à l'ONG BIOSPHERA/ Renforcement de capacité au Cap Vert.
 - Formation sur le suivi de l'avifaune: Dénombrement annuel des oiseaux d'eau au Djoudj en janvier, avec le PNBA, Diawling et les Parcs de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal.
 - Appui à la restauration des écosystèmes de mangroves au Sénégal et dans le Parc de Cacheu en Guinée-Bissau.
 - Rédaction d'un document de projet de conservation des écosystèmes de mangroves dans la zone nord.
 - Recherche formation sur les écosystèmes de mangroves: Sénégal, Mauritanie, Gambie et Sierra Leone avec l'octroi de bourses à deux étudiants par pays.
- PLAN DE REPONSE EN CAS DE CATASTROPHE: en cours de finalisation
 - Plans d'actions nationaux finalisés, plan d'action régional à finaliser.
 - Cartes de sensibilités du Sénégal finalisées, cartes de sensibilités de Sierra Leone planifiées.
 - Analyse des lacunes des actions de conservation des espèces et habitats dans l'espace du PRCM.
 - Mise sur pied d'un portail d'informations: www.biomacnetwork.org
 - Activité 2012: Forum BIOMAC.

Les commentaires et questions abordés après ces présentations ont tourné principalement autour des aspects suivants :

- La méthode d'évaluation de la valeur économique et sociale des AMP,
- Le besoin de prendre en compte la ressource halieutique dans les actions d'appui aux AMP
- Se focaliser plus sur la productivité et les ressources en tant que telles dans l'étude de la valeur économique et sociale
- La nécessité de mettre en place un mécanisme de revue par les pairs, des résumats des travaux scientifiques sur ou pour le RAMPAO.

2.7 Recommandations du conseil scientifique

Avant la clôture de l'AG, les membres du conseil scientifique ont présenté des recommandations à la 4^{ème} AG du RAMP AO :

Recommandations prioritaires

- 1. La prochaine Assemblée Générale du réseau RAMP AO (qui devrait au moins durer trois jours) devrait inverser le programme de la réunion et se présenter sous la forme et l'ordre suivants :**
 - Présentation et analyse des réalisations des Membres pendant la période entre les AGs (problèmes, atouts, et idées identifiées par eux-mêmes)
 - Présentation et discussion des réalisations du réseau pour ses Membres
 - Nouvelles idées d'appui dont les Membres peuvent bénéficier de la part du réseau (par exemple appui dans le cas de menace environnementale directe à l'un des Membres)
 - Présentation et discussion des initiatives des partenaires du réseau
 - Questions institutionnelles et budgétaires du secrétariat du réseau

- 2. Pendant la prochaine période entre les AGs, le réseau devrait dédier une réflexion approfondie aux questions relatives aux « membres » du Réseau**
 - Décider, après avis du Conseil scientifique, sur la représentation des membres de plein droit du réseau : Qui des présidents de Comité de gestion de l'AMP ou des conservateurs devraient représenter l'AMP aux réunions du RAMP AO ? Faut-il différencier la représentation en fonction du statut communautaire ou non communautaire de l'AMP ?

Recommandations moins prioritaires

- Le Conseil scientifique devrait identifier les besoins de recherche des AMP dans un document de politique de recherche du RAMP AO ;
- Edifier le CS en groupe de revue par les pairs des recherches conduites au sein des AMP ;
- Le Secrétariat devrait œuvrer pour la reconnaissance du RAMP AO/accord de siège ;
- Le Conseil scientifique et le conseil consultatif devraient réfléchir sur une catégorie de statut permettant au RAMP AO de créer, si nécessaire, un fond fiduciaire investissant dans des activités respectueuses de l'environnement;
- Le Conseil scientifique et le conseil consultatif devraient réfléchir sur le renforcement du mécanisme de coordination pour une synergie des actions et interventions des autres partenaires (UICN, WWF, CSRP, CCLME) dans les AMP de la sous-région ouest africaine. Ceci permettra une plus grande visibilité du RAMP AO comme un réseau fédérateur des initiatives pour les AMP.

2.8 Cérémonie de clôture

La présentation des recommandations du conseil scientifique ont marqué la fin des travaux de la IV^{ème} assemblée générale du RAMP AO. La cérémonie de clôture a été présidée par le président de l'AG du RAMP AO, le colonel Ousmane Kane, en présence de Mme Sylvie Goyet, Directrice Générale de la FIBA et Mme Charlotte Karibuhoye, coordinatrice du programme AMP de la FIBA.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants

	NOM	FONCTION	EMAIL
REPRESENTANTS AMP MEMBRES DU RAMP AO			
1	Lt C. Mamadou Baldé	Conservateur AMP BAMBOUNG	madoubalde@yahoo.fr
2	Cn Paul Moise DIEDHIOU	Conservateur AMP ABENE	affizamomo@yahoo.fr
3.	Salatou SAMBOU	PDT Association des pêcheurs de Mangagoulack	sambousalatou@gmail.com
4.	A4bdou Karim SALL	PDT CG AMP JOAL	abdou_karim_sall@yahoo.fr
5.	Cn5 Mamadou DIA	Conservateur AMP Joal Fadiouth	mamadoudia83@hotmail.com
6.	CDT6 Assane NDOYE	Conservateur PN LANGUE DE BARBARIE	ndoyeassane68@yahoo.fr
7.	Abdo7ulaye DIOP	PDT comité des relations exter. AMP CAYAR	ablalayediop@yahoo.fr
8.	Moha8madou Youssouf Diagana	Directeur du PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN PNBA	mayoussouf@hotmail.com
9.	Menna Ould Mohamed SALEH	Réserve Cap Blanc – PARC NATONAL DU BANC D'ARGUIN	menna208@yahoo.fr
10.	Daf Sehla DAF	Directeur PARC NATIONAL DU DIAWLING RIM	ouldaf@yahoo.fr
11.	Augusta HENRIQUES	SG TINIGUENA/ CG UROK	augusta_sh@hotmail.com
12.	Castro BARBOSA	Directeur PARC NATIONAL MARIN DE JOAO VIEIRA ET POILAO	castrobarbosa_2002@yahoo.com.br
13.	Fernando BIAG	Directeur PARC NATIONAL DES MANGROVES DE CACHEU	fbiag@hotmail.com
14.	Mignane SARR	Conservateur AMP CAYAR	migsarr@gmail.com
15.	Abdoulaye Diémé	Adjoint Conservateur PARC NATIONAL DES ILES DE LA MADELEINE	layeleo2@yahoo.fr
16.	Kourouma SEKOU	Conservateur AMP-Iles de LOOS	douakosekou@yahoo.fr
17.	Ibrahima DIOP	Conservateur AMP-SAINT LOUIS	ibraadiop@yahoo.fr
18.	Bah Abdoul Salam BAH	Conservateur AMP- Tristao	abdoulsalam70@yahoo.fr
19.	Domingos Gomes Betunde	Directeur du PARC NATIONAL DE ORANGO	dogomesbetunde@yahoo.fr
20.	Samuel Diémé	Conservateur Réserve Naturelle POPENGUINE	sam_casa@yahoo.fr
21.	Ibrahima Kandji	Chargé de projet OCEANIUM/AMP de Bamboung	ibrahimakandji@gmail.com
22.	Abdou Aziz Ndiaye	Conservateur PARC NATIONAL DU DELTA DU SALOUM	segnabdou@yahoo.fr
23.	Wolimata Tiao	COPRONAT – Réserve naturelle de POPENGUINE	rnpopenguine@yahoo.com
24.	Mansata Colly	Parc Warden TANJI	mansatald@yahoo.com
25.	Mamadou Lamine Dibba	Ranger BAOBOLON Wetland Reserve/DPWM	tdibba@gmail.com
26.	Kawsu Jammeh	Warden, TANBI	kjammehsopee@yahoo.com
27.	Lamin Sanyang	Warden Parc NIUMI	lmn_sanyang@yahoo.com
MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE			
28.	Grazia BORRINI	CS RAMP AO	gbf@cenesta.org
29.	Bocar KANTE	CS RAMP AO	bokante@gmail.com
30.	Aboubacar SIDIBE	Resp. composante ress. marines vivantes du CCLME/ FAO	aboubacar.sidibe@fao.org

REPRESENTANTS DES ADMINISTRATIONS NATIONALES ET AMP			
31.	Sidi Mohamed Ould LEHLOU	Directeur Direction des aires protégées et du littoral RIM	lehlou2007@yahoo.fr
32.	Abilio Rachid SAID	IBAP Coord. Projets AP terrestres	arsaid.ibap@gmail.com
33.	Ousmane KANE	Directeur Adjoint Direction des parcs nationaux	oussou77@hotmail.com
34.	Abdou Salam KANE	Chef division AMP et Zones Humides DPN	ak7salam@yahoo.fr
35.	Aboubacar OULARE	Directeur OGUIBAP	oulare_aboubacar@yahoo.fr
36.	Mohamed MANSARAY	Ministry of agriculture forestry and food security Sierra Leone	mansaray.wildlife@yahoo.co.uk
37.	Michel NDOUR	AMP PALMARIN, pêcheur	delta7mndour@yahoo.fr
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS			
38.	Kalidou COLY	DIRECTION DES AIRES COMMUNAUTAIRES/MEN	kalidouc@yahoo.fr
39.	Mamadou FAYE	DIRECTION DES AIRES COMMUNAUTAIRES /MEN	doufaye59@yahoo.fr
40.	Pierre CAMPREDON	UICN	pierre.campredon@iucn.org
41.	Mathieu DUCROCQ	UICN MACO	mathieu.ducrocq@iucn.org
42.	Pierre FAILLER	Directeur de recherche Univ. Portsmouth	pierre.failler@port.ac.uk
43.	Mariama DIA	Chargé de Projet BIOMAC- WETLANDS International	mdia@wetlands.sn
44.	Ahmed SENHOURY	Directeur UC PRCM RIM	ahmed.senhoury@iucn.org
45.	Barthélémy BATIENO	Chargé Suivi évaluation UICN/PRCM	barthelemy.batieno@iucn.org
46.	Philippe TOUS	Coord. Projet Cogestion et AMP/CSRP	philippe.tous@gmail.com
47.	Mamadou NIANE	WIA PRCM project coordination	mniane@wetlands.sn
48.	Mamadou Diop THIOUNE	Mandataire Social OP ONG pêche-environnement	cndspeche@yahoo.fr
49.	Dominique Duval DIOP	Capitalisation Programme Officer PRCM	dominique.duval-diop@iucn.org
50.	Sylvie GOYET	Directrice Générale FIBA	goyet@lafiba.org
51.	Hamady DIOP	COMMISSION SOUS-REGIONALE DE PECHEs - DRSI	hamady.diop@gmail.com
52.	Pablo CHAVANCE	Prog. Marin et côtier d'Afrique centrale et occidentale (MACO) UICN	pablo.chavance@iucn.org
53.	Mallé DIAGANA	Project Manager WWF WAMER	mdiagana@wwf.panda.org
54.	Taibou BA	Chargé de projet CSE	taibou@cse.sn
SECRETARIAT			
55.	Charlotte Karibuhoye	Coord. Programme FIBA	karibuhoye@lafiba.org
56.	Sokhna ndiaye	Assistante de programme FIBA	ndiaye@lafinb.org
57.	Souadou NDIAYE	Chargée Système d'information RAMP AO FIBA	s.ndiaye@lafiba.org
58.	Paul Silai TENDENG	Chargé de projet Analyse des lacunes / FIBA	tendeng@lafiba.org
59.	Emanuel RAMOS	Assistant technique Prog. A FIBA	ramos@lafiba.org
60.	Julien SEMELIN	Chargé de projet FIBA	semelin@lafiba.org

Annexe 2 : Agenda

Journée 1 : Lundi 14/11/2011

<ul style="list-style-type: none">- Présidence : Mohamadou Youssouf Diagana- Rapporteur : Souadou Ndiaye/Abdousalam Kane	
09.00-10.00	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none">- Mot de bienvenue du président de l'AG, M. Mohamadou Youssouf Diagana- Interventions de : Ahmed Senhoury, Directeur du PRCM Sylvie Goyet, Directrice de la FIBA- Ouverture officielle : Ministre de l'environnement du Sénégal ou son représentant- Signature du Protocole d'Accord entre le RAMP AO et la FIBA
10.00- 10.30	<ul style="list-style-type: none">- Pause café
10.30 - 12.30	<ul style="list-style-type: none">- Présentation et validation de l'agenda- Présentation du rapport d'activités et discussions- Présentation du rapport financier et discussions
12.30 – 13.00	<ul style="list-style-type: none">- Election du nouveau Président de l'Assemblée Générale
13.00 -13.30	<ul style="list-style-type: none">- Présentation et discussion des nouvelles candidatures d'AMP membres
13.00 – 14.30	<ul style="list-style-type: none">- Pause déjeuner
<ul style="list-style-type: none">- Présidence : Ousmane Kane- Rapporteur : Souadou Ndiaye/Abdousalam Kane	
14.30 -15.00	<ul style="list-style-type: none">- Discussion des nouvelles candidatures d'AMP membres (suite)
15.00 – 16.00	<ul style="list-style-type: none">- Présentation et discussion des résultats et recommandations de l'étude sur les options de durabilité institutionnelle et financière
16.00 -16.15	<ul style="list-style-type: none">- Pause café
16.15 – 17.30	<ul style="list-style-type: none">- Présentation et discussion des résultats et recommandations de l'étude sur les options de durabilité institutionnelle et financière (suite)
17 :30	<ul style="list-style-type: none">- Clôture de la première journée

Journée 2 : Mardi 15/11/2011

<ul style="list-style-type: none"> - Présidence : Ousmane Kane - Rapporteur : Souadou Ndiaye/Abdousalam Kane/Paul Tendeng 	
09.00 – 13.00	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des recommandations de l'étude sur les options durabilité institutionnelle et financière
	<ul style="list-style-type: none"> - Pause café
09.00 – 13.00	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des recommandations de l'étude sur les options durabilité institutionnelle et financière (suite)
13.00 – 13.30	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation des membres du conseil consultatif du RAMP AO <p>Sessions parallèles : Membres votants/ Membres associés/</p>
13.30 – 15.00	<ul style="list-style-type: none"> - Pause déjeuner
14.30 – 16.30	Présentation d'études et/ou projets mis en œuvre par les partenaires du RAMP AO
	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la valeur économique et sociale des AMP (Univ de Portsmouth) - Résultats finaux
	<ul style="list-style-type: none"> - Etude sur le financement durable des AMP (UICN) - Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du Projet AMP et cogestion des pêches (CSRP/UICN)
	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du Projet CBD-POWPA (WWF Wamer)
	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet GP Sirenes (UICN) / Opérationnalisation et valorisation de la TF (et d'autres TF) au sein du RAMP AO
	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau BIOMAC (Wetlands International Afrique)
16.30 – 16.45	Pause café
16.45 – 17.30	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des recommandations du conseil scientifique
17.30 - 17.45	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et adoption des résolutions de l'AG
17.45	<ul style="list-style-type: none"> - Mot de clôture du Président de l'AG

Annexe 3 : Liste des candidats membres associés

Nom	Institution
1. Alkaly Doumbouya	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura CNSHB, Guinée
2. Mohamed Lamine Camara	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura CNSHB , Guinée
3. Mallé Diagana,	WWF Wamer
4.	Wetlands International Afrique
5. Abilio Rachid Said	Chercheur associé INEP
6. Thomas Binet	Université de Portsmouth, Royaume Uni
7. Mathieu Ducrocq	UICN
8. Renaud Bailleux	Commission sous-régionale des Pêches CSRP/UICN
9. Philippe Tous	Commission sous-régionale des Pêches CSRP
10. Pierre Campredon	UICN Guinée-Bissau
11. Ana Mbenga Cham	Fisheries department Gambia
12. Miche Ndour	FRUAMP ¹
13. Aboubacar Sidibé	Chercheur consultant ²
14. Luis Tito de Morais	IRD Dakar ³
15. Sonia Merino	INDP Cap Vert ⁴

¹ Candidature abandonnée du fait de la non opérationnalisation du FRUAMP

² Aujourd'hui CCLME/FAO et membre du conseil scientifique du RAMPAO

³ N'est plus basé à Dakar mais à l'IRD France

⁴ N'est plus basée au Cap Vert, mais au Salvador.